

## 13.4 Finances publiques locales

L'année 2014 est marquée par une faible progression des recettes de fonctionnement des **collectivités locales**, liée notamment à la baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et à la réduction des concours financiers de l'État. Les dépenses courantes ont également ralenti, mais dans une moindre proportion. Cela se traduit par un recul de leur épargne brute qui, associé aux effets du cycle électoral communal, conduit à une baisse de l'investissement. Le besoin de financement des **administrations publiques locales** se réduit de 4,1 milliards d'euros, pour atteindre 4,5 milliards.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le secteur communal rassemble 36 681 communes et 2 145 **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** à fiscalité propre qui couvrent 94 % de la population et la quasi-totalité des communes. La situation financière du secteur communal, pris dans son ensemble, s'est dégradée, poursuivant la tendance des deux années précédentes. Les dépenses de fonctionnement du secteur communal progressent nettement moins vite que les années précédentes ; ce ralentissement est surtout sensible dans les communes, avec la baisse des achats et charges externes. Les dépenses de personnel restent cependant très dynamiques, notamment dans les EPCI à fiscalité propre (+ 7,1 %). Les recettes de fonctionnement ralentissent, elles aussi, fortement. Au-delà de la baisse de la CVAE et de la

réduction des concours financiers de l'État, cette très faible progression est due notamment à l'augmentation limitée des impôts locaux payés par les ménages. L'épargne brute diminue pour la troisième année de façon marquée et les dépenses d'investissement baissent nettement (- 11,4 %). Enfin, grâce à un moindre recours aux emprunts nouveaux, la dette des communes et des EPCI progresse seulement de 1,1 milliard d'euros.

La dégradation de l'équilibre financier des départements s'est poursuivie, en raison essentiellement de la dynamique de leurs dépenses sociales et, dans une moindre mesure, de leurs dépenses de personnel. Les recettes de fonctionnement ont augmenté moins vite que leurs charges, malgré l'affectation de recettes nouvelles (notamment le dispositif de compensation péréquée - DCP). L'érosion de l'épargne brute des départements a été moins forte que les deux années précédentes. Leurs dépenses d'**investissement** ont reculé de 3,7 %.

Les recettes de fonctionnement des régions diminuent de 1,3 % en 2014. Malgré la moindre progression des dépenses de fonctionnement, l'épargne brute des régions baisse de 10,4 %. Les régions poursuivent cependant leur effort d'investissement, qu'elles financent par une hausse importante du recours à l'emprunt, complétée par un prélèvement sur leur trésorerie. Leur taux d'endettement progresse fortement pour dépasser 97 % (contre 88,7 % en 2013). ■

### Définitions

**Collectivités locales** : désigne l'ensemble constitué par les collectivités territoriales, les EPCI à fiscalité propre, les syndicats intercommunaux et les syndicats mixtes.

**Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)** : regroupement de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ».

**Administrations publiques locales, collectivités territoriales, dépense d'intervention des collectivités locales, épargne de gestion, fiscalité locale, groupement de communes à fiscalité propre** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Les finances des collectivités locales en 2015 », Observatoire des finances locales, septembre 2015.
- « Synthèse du rapport 2015 de l'Observatoire des Finances Locales », *Bulletin d'informations statistiques* n° 106, DGCL, août 2015.
- « Les comptes des administrations publiques en 2014 – L'investissement se replie et le déficit se réduit légèrement », *Insee Première* n° 1546, mai 2015.
- « Les collectivités locales en chiffres 2015 », DGCL, mai 2015.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Volume budgétaire des différents niveaux de collectivités locales en 2014

en milliards d'euros

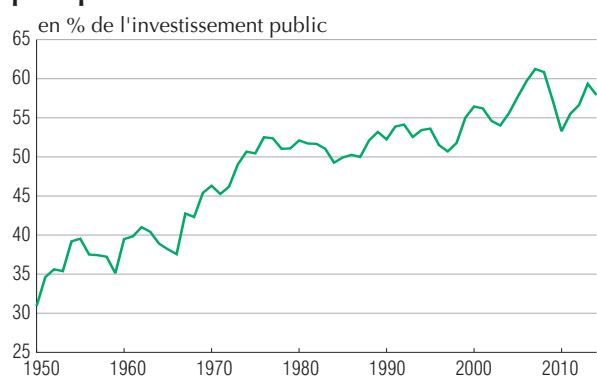
Dépenses totales	Montants	14/13 en %
Communes	98,0	- 2,9
Départements	73,5	1,4
Régions	29,3	1,9
<b>Total collectivités territoriales</b>	<b>200,8</b>	<b>- 0,6</b>
Groupements de commune à fiscalité propre	42,4	2,1
<b>Ensemble collectivités territoriales et groupements à fiscalité propre<sup>1</sup></b>	<b>233,4</b>	<b>- 0,4</b>

1. Montant inférieur à la somme des lignes « collectivités territoriales » et « groupements de communes » en raison de la neutralisation des reversements fiscaux des groupements vers les communes.

Champ : montants hors gestion active de la dette ; hors volume budgétaire des syndicats.

Source : DGFIP, données provisoires.

## Poids des investissements des administrations publiques locales de 1950 à 2014



## Structure de la fiscalité locale en 2013

en milliards d'euros

Nature des impôts	Communes et groupements <sup>1</sup>	Départ.	Régions	Total
Taxe d'habitation	20,3	///	///	20,3
Taxe sur le foncier bâti	16,4	12,2	///	28,6
Taxe sur le foncier non bâti	1,0	///	///	1,0
<b>Produits votés des 3 taxes «ménages»</b>	<b>37,6</b>	<b>12,2</b>	<b>///</b>	<b>49,8</b>
Cotisation foncière des entrep. (CFE)	6,9	///	///	6,9
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	4,3	7,9	3,1	16,3
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)	0,5	0,2	0,7	1,4
Taxe sur les surfaces com. (TASCOM)	0,7	///	///	0,7
<b>Produits votés des impôts économiques</b>	<b>12,5</b>	<b>8,2</b>	<b>4,7</b>	<b>25,4</b>
Taxes liées à l'urbanisme	0,9	0,3	0,2	1,4
Taxe d'enlèvement des ord. mén.	6,3	///	///	6,3
Droits de mutation à titre onéreux	2,0	7,2	///	9,2
Taxe int. de consommat. sur les produits énergétiques	///	6,5	4,4	10,9
Versement aux transp. en commun	7,0	///	///	7,0
Taxe spéc. sur les conv. d'assurance	///	6,7	///	6,7
Taxe sur les cartes grises	///	///	2,0	2,0
Taxe sur l'électricité	1,5	0,7	///	2,3
Impôts et taxes d'outre-mer	0,8	0,2	0,5	1,5
Autres taxes	1,7	0,5	1,0	3,2
<b>Autres contributions</b>	<b>20,2</b>	<b>22,1</b>	<b>8,2</b>	<b>50,4</b>
<b>Total impôts et taxes</b>	<b>70,3</b>	<b>42,4</b>	<b>12,9</b>	<b>125,6</b>

1. Y c. les syndicats.

Sources : DGFIP ; DGCL.

## Finances des collectivités locales et groupements à fiscalité propre

en milliards d'euros

	2013 (r)	2014 (p)	14/13 en %
Dépenses de fonctionnement hors intérêts de dette	158,2	161,9	2,3
dont : achats et charges externes	31,0	30,7	- 0,8
frais de personnel	56,6	58,9	4,1
dépenses d'intervention	65,4	67,0	2,5
Recettes de fonctionnement	192,2	193,5	0,7
dont : impôts et taxes	116,2	119,2	2,6
concours de l'État	52,0	49,1	- 5,5
<b>Épargne de gestion</b>	<b>34,0</b>	<b>31,6</b>	<b>- 7,0</b>
Intérêts de dette	4,5	4,7	2,5
<b>Épargne brute</b>	<b>29,5</b>	<b>27,0</b>	<b>- 8,4</b>
Dépenses d'investissement hors remboursements	58,7	54,1	- 7,8
Recettes d'investissement hors emprunts	21,3	21,0	- 1,5
<b>Dépenses totales hors remboursements de dette</b>	<b>221,5</b>	<b>220,7</b>	<b>- 0,4</b>
<b>Recettes totales hors emprunts</b>	<b>213,5</b>	<b>214,5</b>	<b>0,4</b>
<b>Besoin ou capacité de financement</b>	<b>- 8,0</b>	<b>- 6,2</b>	<b>///</b>
Remboursements de dette	12,8	12,7	- 0,7
Emprunts	16,8	16,2	- 3,9
<b>Dette totale au 31 décembre</b>	<b>137,5</b>	<b>141,5</b>	<b>///</b>

Note : les montants sont calculés hors gestion active de la dette.

Champ : France hors Mayotte.

Source : DGFIP.

## Dépenses au titre des compétences transférées aux collectivités locales

en millions d'euros

	2005	2010	2015 (p)	15/14 en %
<b>Aux départements</b>				
Aide sociale <sup>1</sup>	25 928	33 678	39 794	3,0
dont : RSA <sup>2</sup>	6 696	8 603	11 863	7,3
alloc. pers. d'autonomie (APA)	4 113	5 372	5 704	1,4
Collèges	3 345	4 304	4 188	- 1,8
Serv. dép. d'incendie et de secours	1 740	2 386	2 725	3,1
<b>Aux régions</b>				
Formation prof. continue et apprent.	3 468	5 052	5 364	0,2
Enseignement	3 964	6 326	6 100	0,7
Transport ferroviaire de voyageurs	2 859	3 195	4 340	3,9

1. Dépenses de fonctionnement des fonctions prévention médico-sociale, action sociale (hors RMI et APA), RMI, APA et RSA.

2. Le RSA s'est substitué au RMI le 1<sup>er</sup> juin 2009.

Note : données issues des comptes des collectivités locales.

Source : DGCL.

## Concours financiers de l'État aux collectivités territoriales en 2015

en milliards d'euros

	Montants	Part en %
Dotations globales de fonctionnement (DGF)	36,6	65,5
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	6,0	10,7
Compensations d'exonération	2,7	4,8
Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	3,3	6,0
Mission Relations avec les collec. territoriales	3,0	5,4
Amendes	0,7	1,2
Financement national du développement et de modernisation de l'apprentissage	1,5	2,7
Autres concours de l'État	2,1	3,8
<b>Total</b>	<b>55,9</b>	<b>100,0</b>

Source : DGCL.